Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 056-215600313-20260427-D2026_2704_01-DE

DÉLIBERATION N° 2026-27/04-01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Date de la convocation : 17 AVRIL 2026 Nombre de Membres : En exercice 17 Présents 14 Votants 15	L'an deux mil vingt six, le 27 avril à 18 heures 30. Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Christelle JAFFRÉ DANET, Maire. **PRÉSENTS :** Christelle JAFFRÉ DANET, Nadine SIMON, Marie-Berchmans FICHER, Judikaëlle RUP JOLY, David THOMAS, Patrick LE LOUER, Carelle MOUREAUD, Karine LE MERO, Anne PORCHOU, Marie-Françoise SINEAU, Martine LE HETET, Sabrina MOIZAN-DUDORET, Erik TORTELLIER, Déborah MORICE. **ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION :** Isabelle MARTIN à Nadine SIMON ; **ABSENTS EXCUSÉS :** Brigitte BELLAMY, Barbara LE GAL ; **SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Nadine SIMON. Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

OBJET :

ELECTION du VICE-PRESIDENT du CCAS

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale vient d'être renouvelé. Le Maire est Président de droit.

Conformément à l'article L. 123-6 du code de l'action sociale et des familles, le Conseil d'Administration doit élire dès maintenant, en son sein, un Vice-Président, qui aura pour mission de présider cette assemblée lors de l'absence du Maire.

Il est demandé au Conseil d'Administration de :

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment son article L 123-6,

Vu les résultats de l'élection de la moitié des membres du Conseil d'Administration par délibération du conseil municipal du 09 avril 2026,

Vu l'arrêté municipal du 14 avril 2026, nommant les membres du Conseil d'Administration,

Considérant que le Conseil d'Administration se trouve ainsi constitué,

Procéder à l'élection de son Vice-Président,

Candidat : Mme Nadine SIMON,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE Madame Nadine SIMON, vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de CAMORS.

Acte rendu exécutoire après transmission :
- Au représentant de l'Etat et publicité pour affichage le :

Le secrétaire de Séance
Nadine SIMON

Pour copie conforme
A CAMORS, le 27 avril 2026
Le Président,
Christelle JAFFRÉ DANET

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
56330 CAMORS